

# Centre Hospitalier du Haut-Anjou

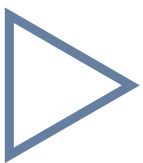
## Projet d'établissement 2018 - 2022



## **« Proposer une offre de soins complète et moderne, toujours plus proche de la population du Haut-Anjou »**

Le projet d'établissement 2018-2022 du Centre Hospitalier du Haut Anjou est composé de plusieurs grandes parties, reflets du fonctionnement d'un établissement de santé. Son socle, le projet de management et de gouvernance, propose les grandes orientations stratégiques pour les cinq années à venir. Son cœur est le projet médico-soignant. Il décrit l'adaptation de l'établissement pour répondre aux besoins de la population, et vise à proposer des soins de qualité et de proximité. Afin d'atteindre les objectifs du projet médico-soignant, d'autres projets ont été élaborés : un projet social pour accompagner l'évolution des ressources humaines, un projet qualité et gestion des risques afin de garantir la sécurité des soins et leur qualité, un projet de développement durable, parce que le Centre hospitalier du Haut Anjou est un acteur responsable, engagé sur son territoire. Enfin des schémas plus techniques intègrent le projet d'établissement, parce que sans système d'information, sans prestations logistiques et des bâtiments bien entretenus, il ne serait pas possible aujourd'hui de proposer à la population du Haut Anjou des soins dans de bonnes conditions d'organisation.

# 2018



# 2022



**Jean Arthuis**  
Président du Conseil  
de Surveillance



**Patrick Plassais**  
Directeur du  
CH du Haut-Anjou



**Arnaud Provost**  
Président  
de la commission  
médicale d'établissement

# Édito

**A**ncré sur son territoire interdépartemental, le Centre hospitalier du Haut-Anjou réunit un millier de professionnels. Cette communauté hospitalière, fière de ses missions de service public, porte l'ambition de l'excellence, de l'innovation et de la qualité pour tous. C'est dans cette dynamique, et avec cette volonté de toujours faire progresser cet établissement, qu'a été conçu le projet d'établissement 2018-2022.

Fruit d'une démarche participative pluri-professionnelle, ce projet engage le Centre hospitalier jusqu'en 2022 et définit une stratégie claire et concrète lui permettant d'évoluer, d'innover et de se transformer afin de s'adapter aux besoins du public et aux enjeux de la médecine de demain.

Ce projet capitalise sur les actions impulsées par le précédent projet d'établissement. Mais plus encore, compte tenu du contexte actuel, contraint, ce nouveau projet a vocation à poursuivre l'ouverture du Centre hospitalier sur l'extérieur, encore plus qu'il ne l'était auparavant. L'accent sera ainsi mis sur une plus grande place des usagers dans son fonctionnement interne, une relation plus forte avec la médecine de ville, des coopérations plus nombreuses avec les autres établissements de santé et les EHPAD, ou encore la conduite d'actions de prévention en santé. Pour atteindre ces objectifs et garantir la réussite des nombreux projets inscrits sur la période, il s'est avéré utile également que la gouvernance interne soit adaptée, d'où un volet spécifique composant le chapitre premier du document.

Le Centre hospitalier du Haut-Anjou est riche de femmes et d'hommes compétents et impliqués. Il mènera ce projet à bien avec la détermination habituelle qui fait sa réputation.



**Projet de gouvernance et de management** [page 1]

**Projet médico-soignant** [page 7]

**Projet qualité gestion des risques** [page 19]

**Projet social** [page 21]

**Projet de développement durable** [page 25]

**Projets de gestion et schémas techniques** [page 27]

# 1

## PROJET DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT

La place des établissements de santé dans l'organisation des soins a évolué ces dernières années. La prise en charge des patients répond aujourd'hui à des logiques de parcours, ouverts sur la ville. Pour accompagner ces évolutions, la gouvernance du Centre hospitalier du Haut Anjou doit évoluer. C'est tout l'enjeu du projet de gouvernance et de management qui inscrit pour les cinq prochaines années les évolutions attendues des organisations internes du Centre hospitalier et des partenariats qui lui sont nécessaires, notamment avec les professionnels libéraux. Le management est également interrogé afin de mieux travailler, en clarifiant l'organisation de l'établissement en pôles d'activités médicales et médico-techniques et les missions de chacun de leurs responsables.

### **Renforcer le rôle des représentants des usagers et résidents, et développer l'éthique**

Au Centre hospitalier du Haut Anjou, les représentants des usagers et des résidents sont d'ores et déjà associés dans le fonctionnement de certaines instances et plus globalement de l'institution. Le CHHA doit toutefois élargir la participation de ces représentants pour qu'ils soient davantage acteurs de la vie institutionnelle, et communiquer auprès du grand public pour améliorer leur visibilité. La complexité des enjeux de soins sont rendus tels aujourd'hui que les professionnels attendent des réponses aux questions d'éthique qui peuvent se poser. C'est pourquoi la Commission d'éthique doit être confirmé dans ses missions.



## **Réorganiser les Pôles d'activités médicales et médico-techniques du Centre hospitalier du Haut-Anjou pour en faire les piliers du fonctionnement de l'institution hospitalière**

Le Centre hospitalier du Haut Anjou est organisé en pôles d'activités médicales et médico-techniques depuis plusieurs années. Toutefois, ceux-ci étaient trop nombreux, et l'établissement n'avait pas défini clairement leur place dans le fonctionnement et la gouvernance. Pour les cinq années à venir, l'enjeu est de donner aux pôles une réelle densité, en définissant clairement le rôle et les missions du chef de pôle, du cadre de pôle et du directeur référent. Par ailleurs, en lien avec la signature de contrats de pôle, les délégations de gestion seront clairement explicitées.

## **Développer les coopérations et les partenariats**

A l'échelle locale et infra-territoriale, le Centre hospitalier du Haut Anjou poursuivra le développement des coopérations en direction des professionnels libéraux, des Centres hospitaliers locaux et des EHPAD.

A l'échelle territoriale, l'établissement s'inscrit pleinement dans la déclinaison des filières de soins identifiées par le Groupe hospitalier de territoire de la Mayenne et du Haut Anjou.

Enfin à l'échelle régionale, les coopérations avec le CHU d'Angers, établissement de recours historique, ainsi que l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) Paul Papin, seront renforcées.

# 1

## PROJET DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT

### **Créer une dynamique managériale collective du personnel encadrant**

A l'issue de plusieurs séminaires associant médecins, cadres et direction, il est apparu nécessaire de définir un socle de valeurs commun à l'ensemble des managers. Dans le même temps, il apparaît nécessaire de donner une identité propre à l'ensemble des cadres, en rapprochant services de soins, administratifs et logistiques.

### **Développer une nouvelle politique de communication**

Le Centre hospitalier dispose déjà d'outils de communication, comme le site internet ou la lettre interne. De nouvelles actions seront menées à destination des professionnels non hospitaliers et plus généralement de la population du territoire. En interne, la communication visera à accompagner les projets et faciliter le changement.

## PRINCIPALES ACTIONS

- Créer une maison des usagers et des associations
- Mettre en œuvre une démarche de délégation de gestion aux pôles
- Clarifier les fonctions de l'encadrement pour une réelle participation à la gouvernance de l'établissement
- Promouvoir l'image de l'établissement en direction du public et des professionnels afin de les fidéliser

# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE MEDECINE – URGENCES – SMUR – HAD

Le projet médico-soignant s’inscrit dans la continuité du précédent projet d’établissement. Il repose sur les projets portés par les pôles d’activité de l’établissement, dans une logique de parcours patient. Il vise à répondre aux besoins de santé de la population du Haut Anjou.

#### **Améliorer la qualité de prise en charge aux urgences**

Le nombre de passages aux urgences continue de croître. Le Centre hospitalier du Haut Anjou souhaite développer les partenariats avec la médecine de ville pour réduire les recours inadéquats aux urgences. Un travail sera également mené pour réduire la durée de passage aux urgences.

#### **Fluidifier le parcours des patients en médecine**

Le projet du pôle de médecine vise à développer les hospitalisations directes depuis le domicile, notamment sur le secteur de Segré. Dans le même temps, des actions seront entreprises pour réduire les durées d’hospitalisation et prévenir les ré-hospitalisations.



# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE MEDECINE – URGENCES – SMUR – HAD

#### **Améliorer le parcours des personnes souffrant de maladies chroniques**

Le projet décline plusieurs objectifs concernant le syndrome métabolique, la prise en charge du risque cardiovasculaire, les troubles du sommeil ou bien encore la cancérologie. Pour l'ensemble de ces filières de soins, les parcours sont réfléchis en coopération avec les établissements du Groupement hospitalier de territoire.

#### **Développer l'offre d'alternatives à l'hospitalisation complète**

Le pôle de médecine développera l'hôpital de jour pour les affections cardio-vasculaires. Un autre projet vise à améliorer le recours à l'hospitalisation à domicile en travaillant sur les partenariats et la diversification des prises en charge.

#### **Développer la prévention par l'éducation thérapeutique**

Le pôle de médecine porte actuellement un programme d'éducation thérapeutique relatif au diabète. Les actions de prévention seront développées, avec le souhait de labéliser un programme en cancérologie et un programme pour l'insuffisance cardiaque.

## PRINCIPALES ACTIONS

- Mettre en œuvre le programme architectural des urgences, incluant notamment le passage d'un à 6 lits d'unité d'hébergement de courte durée (UHCD)
- Créer un ou plusieurs « guichets » au sein de l'établissement, accessibles par une ligne téléphonique dédiée et messagerie sécurisée, pour recueillir les demandes d'avis spécialisé ou d'examen d'imagerie émanant des médecins traitants, et leur apporter une réponse dans un délai adapté à la priorité de la demande
- Construire le programme d'éducation thérapeutique du patient en cancérologie, en collaboration avec l'ICO Paul Papin et le réseau ONCO-PL

# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE GERIATRIE

#### **Filière personne âgée fragile et/ou à risque de perte d'autonomie**

Au sein du Centre hospitalier du Haut Anjou, il s'agit de fluidifier le parcours des patients âgés fragiles, en garantissant une évaluation gériatrique et une prise en charge globale. A l'extérieur, il s'agit de maintenir l'engagement de l'établissement dans le Parcours des aînés et la coopération avec l'ensemble des partenaires.

#### **Filière patients souffrant de maladies neurodégénératives**

Les objectifs concernent à la fois le développement d'actions en direction des patients, mais aussi des aidants afin de proposer une offre de répit adaptée.

#### **Filière soins de suite et de réadaptation**

Les spécificités des prises en charge en soins de suite et de réadaptation ne sont pas encore suffisamment connues. Des actions de communication seront engagées. La prise en charge post-AVC sera développée, en lien avec le pôle de médecine. L'activité en hospitalisation de jour sera également renforcée.

#### **Filière soins palliatifs**

Il est constaté avec le renouvellement des professionnels de santé que la culture palliative tend à se diluer. L'équipe mobile de soins palliatifs doit contribuer à diffuser cette culture et mieux identifier les personnes en situation palliative.



## Secteur médicosocial et USLD

Le secteur médicosocial est pleinement intégré dans le projet d'établissement. Après le développement de nouvelles activités, la reconstruction de la résidence des Marronniers, le travail s'axe principalement sur le sens du soin et de l'accompagnement au bénéfice des résidents.

### PRINCIPALES ACTIONS

- Développer les consultations gériatriques, notamment préopératoires et les consultations onco-gériatriques
- Mettre en place un Centre de Ressources en gérontologie, à destination des patients et des aidants
- Favoriser les temps d'échanges multidisciplinaires avec les services hospitaliers et les EHPAD du territoire sur les soins palliatifs
- Assurer un bilan pluridisciplinaire du risque de chute avec mise en place d'actions multifactorielles adaptées au patient, dans le cadre de la prévention de la chute
- Elaborer un plan d'actions, en lien avec l'évaluation interne, afin d'améliorer les pratiques en tenant compte des remarques formulées par les professionnels. Ce plan d'actions sera développé de la préadmission à la sortie du résident

# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE CHIRURGIE – MATERNITE – BLOC OPERATOIRE ANESTHESIE – DOULEUR

#### **Définir et adapter les capacités d'hospitalisation en chirurgie**

En lien avec le développement de l'activité de chirurgie ambulatoire et l'évolution des techniques chirurgicales, la réflexion doit être menée à son terme pour dimensionner les services de chirurgie et reconfigurer leur répartition.

#### **Renforcer les partenariats avec le CHU d'Angers, l'ICO Paul Papin et les établissements du GHT**

Le Centre hospitalier du Haut Anjou souhaite poursuivre et renforcer les partenariats afin de garantir l'équité d'accès à la chirurgie pour les usagers du territoire.

#### **Poursuivre la prise en charge de la douleur aiguë et la prévention de la douleur chronique**

Le CHHA dispose d'une expérience dans la prise en charge de la douleur chronique, notamment à travers la consultation douleur et les programmes d'éducation thérapeutique reconnues. Le travail de partenariat avec les centres douleur se poursuivra, tout en développant de nouvelles modalités de prise en charge, comme les alternatives non médicamenteuses.



# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE CHIRURGIE – MATERNITE – BLOC OPERATOIRE ANESTHESIE – DOULEUR

#### **Développer les consultations externes**

Le CHHA propose aujourd'hui de nombreuses consultations externes, à la fois sur le site de St Julien et sur le Pôle santé de Segré. Les spécialités aujourd'hui existantes doivent être confortées. Dans le même temps, il sera proposé de développer de nouvelles consultations avancées en direction d'autres pôles et maisons de santé.

#### **Poursuivre la diversification de l'offre de soins de la Maternité et du service de gynécologie obstétrique**

La maternité du Centre hospitalier du Haut Anjou est une maternité de niveau 1, chargée de la prise en charge des grossesses à bas risque. Elle est aujourd'hui reconnue au-delà de son territoire. Cette dynamique sera poursuivie, avec le développement de l'éducation thérapeutique ou encore des alternatives non médicamenteuses ou non invasives. Les actions autour de la préparation de la naissance seront également promues.

#### **Etre un acteur de proximité de la santé gynécologique des femmes à tous les âges de la vie**

Le suivi gynécologique des femmes du territoire est assuré par les gynécologues obstétriciens et des sages-femmes formées. L'établissement vise aujourd'hui le développement de la chirurgie gynécologique et de la chirurgie cancérologique, en lien avec les établissements partenaires.

## PRINCIPALES ACTIONS

- Créer deux unités de spécialités chirurgicales, avec une réflexion sur les périodes d'ouverture et de fermeture
- Poursuivre le virage ambulatoire
- Développer le programme d'éducation thérapeutique sur le diabète gestationnel
- Participer à l'accompagnement à la parentalité des familles
- Développer la chirurgie cancérologique dans le cadre du partenariat avec l'ICO Paul Papin

# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE PSYCHIATRIE

**Améliorer la réponse médicale, l'accès à l'expertise et consolider le maillage sectoriel**

Le Centre hospitalier du Haut Anjou offre des soins psychiatriques pour le secteur du sud-Mayenne. Comme d'autres établissements de santé mentale, il souffre d'un manque de médecins psychiatres. Il est donc indispensable pour l'établissement de recruter de nouveaux médecins psychiatres pour conforter l'offre de soins sur le territoire. Le maillage sectoriel sera également développé, et des actions de communication en direction des professionnels et du public lancées.

**Renforcer le repérage, la prise en charge, le suivi des personnes suicidaires**

Le département de la Mayenne, et plus généralement la région Pays de la Loire, est particulièrement touchée par le suicide. L'objectif est de mieux dépister les personnes à risque et de centrer les actions sur les personnes à risque élevé.

**Développer des parcours et une offre de soins spécifique pour les adolescents et jeunes adultes**

La pédopsychiatrie, surchargée, tend à orienter les adolescents vers la psychiatrie adulte. Ce public spécifique nécessite toutefois une offre de soins dédiée. L'objectif est de prévenir et repérer précocement les troubles chez l'adolescent, et de faciliter leur accès aux soins.

## **Améliorer la transversalité et la continuité des parcours en santé mentale**

Le secteur de psychiatrie a largement permis de décloisonner les parcours des patients en santé mentale. Certaines ruptures de parcours surviennent toutefois encore. La volonté du pôle de psychiatrie est de créer une fonction de coordination dont l'objectif principal est d'améliorer le parcours de soins en y donnant de la cohérence.

## **Améliorer l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques**

Les personnes souffrant de troubles psychiques sont particulièrement concernées par l'exclusion sociale. L'objectif du pôle est de faciliter l'insertion des personnes par le logement, le travail.

## **PRINCIPALES ACTIONS**

- Renforcer l'attractivité du pôle et l'offre de soins par le développement de pratiques innovantes
- Former systématiquement les professionnels de première ligne au repérage de la crise suicidaire
- Pérenniser le CATTTP (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) jeunes en identifiant un espace fixe et repéré
- Etudier la possibilité de mettre en place un temps d'infirmière coordinatrice des parcours de soins en psychiatrie
- Renforcer le partenariat avec les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

# 2

## PROJET MEDICO-SOIGNANT

### POLE MEDICO-TECHNIQUE ET SOINS SUPPORTS

**Travailler sur le développement de nouvelles activités d'imagerie, en lien avec les activités de l'établissement**

En lien avec le développement des spécialités médicales et chirurgicales, le service d'imagerie accompagnera cette évolution en proposant de nouvelles activités, comme la mammographie ou le coroscannographie.

**Améliorer la pertinence des examens d'imagerie**

Le travail sur la pertinence des soins concerne l'ensemble des professionnels du Centre hospitalier du Haut Anjou. En imagerie, l'objectif est d'éviter la redondance des examens, et de proposer l'examen le plus approprié à la pathologie explorée.

**Améliorer la prise de rendez-vous en imagerie**

Les patients font part dans les enquêtes de leurs difficultés à prendre des rendez-vous. Cette remarque est confortée par les médecins généralistes. L'objectif est de travailler sur les nouvelles technologies et les plages de rendez-vous pour améliorer la satisfaction.



## **Optimiser la gestion des stocks de la pharmacie et limiter les conséquences des ruptures d'approvisionnement**

Depuis 2006, les professionnels de santé français notent une hausse importante du nombre de ruptures d'approvisionnement en médicaments. L'objectif est d'uniformiser les pratiques avec l'utilisation de la dénomination commune pour les prescriptions, et de travailler avec les autres établissements du Groupement hospitalier de territoire.

## **Initier la pratique de la pharmacie clinique**

La pharmacie clinique est une discipline pharmaceutique et un mode d'exercice de la pharmacie qui permet aux pharmaciens d'optimiser les choix thérapeutiques, la dispensation et l'administration des médicaments au patient.

## **PRINCIPALES ACTIONS**

- Construire un parcours complet dans le service d'imagerie en aménageant un secteur dédié à la sénologie avec une salle de mammographie, une salle d'échographie et une salle d'interprétation dédiée à cette activité
- Ouvrir des plages d'accès aux rendez-vous en imagerie facilitées pour les médecins libéraux
- Poursuivre le travail sur les procédures de dépannage entre pharmacies du Groupement hospitalier de territoire
- Atteindre une conciliation médicamenteuse sur 90% des patients priorités à l'horizon 2022

# 3

## PROJET QUALITE ET GESTION DES RISQUES

Diverses démarches visant l'amélioration de la Qualité et la sécurité des soins ont été menées, certaines, réglementaires comme la Certification dans le domaine sanitaire ou l'évaluation interne et externe dans le secteur médicosocial ; d'autres portées au niveau national comme l'évaluation des Indicateurs Qualité Sécurité des Soins ; d'autres à l'initiative du Centre hospitalier du Haut Anjou. Le Centre hospitalier souhaite maintenir et développer la dynamique consécutive d'une démarche Qualité et a ainsi défini 5 axes, et incluant tous les domaines d'activité (soins, administratifs, logistiques et techniques).

### **Gouvernance Qualité risques - évaluation**

L'objectif principal pour les années à venir est de passer d'une culture du management de la qualité à une culture du management par la qualité. Il s'agira également d'intégrer l'analyse des risques a priori en amont de la conduite des projets.

### **Patient - résident acteur dans la démarche qualité - risques - évaluation**

A travers cette démarche, il s'agit d'améliorer la participation et l'implication des usagers dans la qualité et la gestion des risques. Dans le même temps, l'objectif est de garantir la sécurité des usagers.

## **Qualité - risques évaluation au sein des activités de soins, administratives, logistiques et techniques**

## **Culture de l'évaluation et communication - formation**

Si la démarche qualité – risque – évaluation a débuté dans les activités de soins, elle doit désormais s'étendre à l'ensemble des activités de l'établissement. Cela concerne par exemple la certification des comptes, le système d'information ou encore les ressources humaines, à travers l'évaluation des risques professionnels.

Il existe encore un manque d'appropriation de la démarche qualité par les professionnels. La formation professionnelle intégrera plus d'actions autour de la qualité. Dans le même temps, l'établissement promouvra la culture positive de l'erreur.

## **PRINCIPALES ACTIONS**

- Contractualiser un volet qualité-gestion des risques – évaluation dans les contrats de pôle, révisables annuellement
- Utiliser systématiquement la fiche projet institutionnelle avant de se lancer dans l'opérationnalité d'un projet
- Donner une place aux usagers et leurs représentants dans la définition et la validation des actions d'amélioration définies dans le cadre des démarches de certification sanitaire et d'évaluation médicosociale

# 4

## PROJET SOCIAL

Le projet social du Centre hospitalier du Haut Anjou répond à ses obligations réglementaires telles que définies par le code de la santé publique. Il vise aussi à aller plus loin en définissant les conditions de la mobilisation et du développement des compétences et expertises de chacune des composantes professionnelles de l'hôpital autour de valeurs partagées, telles que rappelées dans le projet de management et de gouvernance. Il associe dans une même dynamique les grands axes d'une politique sociale tant pour les personnels non médicaux (personnels soignants, médico-techniques, de rééducation, sociaux, techniques, logistiques et administratifs) que médicaux.

### **Accueillir et intégrer l'ensemble des agents de l'établissement**

Tant pour le personnel médical que non médical, la qualité de l'accueil et de l'intégration d'un nouveau professionnel est déterminante pour favoriser l'implication, fidéliser et favoriser des conditions de qualité de vie au travail nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

### **Permettre l'adéquation des compétences et des besoins à court et moyen termes**

Le défi que constitue pour un Centre hospitalier de maintenir et développer les compétences de ses agents au fil des ans, et de faire les recrutements nécessaires pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge nécessite le développement de nombreux outils.

Ceux-ci visent à caractériser les emplois, les effectifs et les compétences médicales et non médicales nécessaires aujourd'hui et dans le futur. Pour les professionnels non médicaux, les conditions de l'évaluation des contractuels et des fonctionnaires est à remodeler.

## **Favoriser le développement de la qualité de vie au travail**

Le projet social projette de définir une politique de qualité de vie au travail tant pour les personnels médicaux que non médicaux et de travailler à la réduction des facteurs de pénibilité, dont par exemple les interruptions de tâches. Des expérimentations en matière de bien-être au travail pourront également être menées. Une attention particulière sera portée à la formalisation d'une politique harmonisée de gestion de l'absentéisme.

## **Préserver la santé des agents**

La promotion de la santé au travail et la prévention des risques professionnels au travers d'une politique de prévention des risques professionnels constitue un enjeu pour ce projet social, dans un contexte de pénurie de médecin du travail. Une attention particulière sera portée aux agents en difficulté de santé et aux agents bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

# 4

## PROJET SOCIAL

### **Mettre en œuvre les actions pluriannuelles de la formation continue**

Le dispositif de formation continue de l'établissement est aujourd'hui structuré mais la communication sur les dispositifs et modalités d'accès à la formation doit être accentuée pour pouvoir accompagner tout un chacun dans le développement de sa trajectoire professionnelle.

### **Favoriser un management de qualité**

Le projet social se fait ici l'instrument de la mise en œuvre opérationnelle du projet de management et de gouvernance en promouvant les réunions de service et de pôle et en développant la palettes d'outils mis à disposition de l'encadrement de l'établissement.

### **Innovations managériales**

Le projet social se propose d'explorer diverses thématiques telles que le télétravail, la prévention des arrêts précoces des salariées en situation de grossesse, ou encore la mise en œuvre d'une fonction de médiation destinée à prévenir les conflits internes, tant pour les personnels médicaux que non médicaux.

## PRINCIPALES ACTIONS

- Rénover la politique d'évaluation et de notation des personnels non médicaux
- Mettre en place une politique d'amélioration continue de la qualité de vie au travail
- Construire un parcours d'intégration personnalisé pour les nouveaux cadres et développer des espaces de réflexion intra et inter pôle service
- Créer un comité de suivi du volet personnel médical du projet social

# 5

## PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre hospitalier du Haut Anjou fonctionne 24h sur 24, tout au long de l'année pour répondre aux besoins de soins de la population de son territoire. Il impacte son environnement de façon non négligeable : il est un gros consommateur d'énergie, un important producteur de déchets et l'acheteur de produits dont certains ont une empreinte écologique non négligeable. Il est également un employeur soucieux d'offrir des conditions de travail les plus qualitatives possibles dans un contexte de fonctionnement continu, où des humains prennent en charge d'autres humains.

Dès lors, l'ambition de l'établissement est de favoriser par ce projet, un fonctionnement « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable ».

### **Mettre en place une démarche de développement durable au sein du Centre hospitalier du Haut Anjou**

Une politique de gouvernance du développement durable est formalisée au sein du projet développement durable. Un premier diagnostic a pu être effectué au travers de la campagne nationale « Mon Observatoire du développement durable » qui fera l'objet d'un plan d'actions.

### **Actions tournées vers l'environnement**

Plusieurs objectifs seront recherchés, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'amélioration du tri des déchets ou encore la prévention des pollutions de l'eau.



## **Actions tournées vers l'achat éco-responsable**

Des clauses concernant le développement durable seront intégrées dans les marchés publics qui concernent l'établissement.

## **Actions tournées vers l'inclusion des personnes porteuses de handicap**

L'objectif sera de rendre le Centre hospitalier du Haut Anjou plus accessible aux personnes porteuses de handicap, mais aussi de travailler à développer l'employabilité des personnes handicapées au sein de l'établissement.

## **PRINCIPALES ACTIONS**

- Organiser l'élimination des déchets alimentaires qui peuvent être réutilisés par des partenaires de terrain (pain...)
- Inscrire une action de sensibilisation à l'éco-conduite au plan de formation
- Recourir à des méthodes de lavage moins consommatrices d'énergie
- Travailler sur la signalétique pour renforcer l'accessibilité de l'établissement
- Renforcer le partenariat avec les organismes chargés de la formation et de l'insertion des travailleurs handicapés

# 6

## PROJETS DE GESTION ET SCHEMAS TECHNIQUES

Afin d'accompagner les objectifs inscrits dans le projet médico-soignant, le projet d'établissement inclut également un certain nombre de projets et schémas plus techniques. Ils touchent à la fois la gestion, les achats, le système d'information, la logistique ou l'immobilier.

### **Mettre en œuvre une démarche « qualité » comptable en vue de la certification des comptes**

Aujourd'hui le Centre hospitalier du Haut Anjou ne fait pas partie des établissements de santé dont les comptes sont obligatoirement certifiés. Toutefois, il souhaite s'inscrire dans une démarche volontariste visant à atteindre un niveau de qualité comptable permettant une certification.

### **Homogénéiser l'approvisionnement de l'établissement**

Le Centre hospitalier du Haut Anjou participe à la fonction achat mutualisée du Groupement hospitalier de territoire. A ce titre, et en concertation avec les autres établissements, des actions seront menées afin que les achats soient plus homogènes et standardisés. L'objectif est de réduire les coûts d'achat et de maintenance, tout en garantissant la qualité des produits.

## **Moderniser l'infrastructure du système d'information**

Ces dernières années, de forts investissements ont été réalisés afin de terminer le déploiement du dossier patient informatisé sur l'ensemble de l'établissement. Toutefois, un retard a été pris dans la modernisation de l'infrastructure. Des investissements importants seront réalisés pour remettre cette infrastructure à l'état de l'art.

## **Poursuivre le projet immobilier du Centre hospitalier**

Le Centre hospitalier du Haut Anjou a achevé en 2016 deux opérations immobilières majeures : reconstruction de la résidence des Marronniers et achèvement du Pôle santé de Segré. Plusieurs opérations doivent être menées dans les années qui viennent :

- Adaptation et reconstruction des locaux des urgences
- Relocalisation des vestiaires du personnel
- Mise aux normes des chambres mortuaires
- Construction d'un restaurant du personnel
- Etude de la refonte architecturale du Centre pour personnes âgées St Joseph



**1, quai Georges Lefèvre - 53200 CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE**